



A Etalans (25)

**Demande d'autorisation environnementale au titre des
Installations Classées pour la Protection de
l'Environnement**

Extension de l'activité

**PARTIE 5 – ETUDE DE DANGERS
Partie 5-3 – Annexes**

GES n°153241

Mars 2019

ANNEXES ETUDE DES DANGERS

- 1 Besoin en eau et confinement: feuille de calcul D9/D9A
- 2 Localisation des extincteurs
- 3 Procédure d'alerte en cas de pollution des eaux accidentelle

Annexe 1 : Besoin en eau et confinement: feuille de calcul D9/D9A

Détermination du débit requis					
		Coefficients additionnels	Coefficients retenus pour le calcul		Commentaires
Hauteur de Stockage ⁽¹⁾			Activité	Stockage	
- Jusqu'à 3 m		0			
- Jusqu'à 8 m		+0,1			
- Jusqu'à 12 m		+0,2			
- Au delà de 12 m		+0,5			
Type de construction ⁽²⁾					
Ossature stable au feu >1h		-0,1			
Ossature stable au feu >30 min		0	0		
Ossature stable au feu <30 min		+0,1	0,1		
Type d'intervention interne					
accueil 24/24 (présence permanente à l'entrée)		-0,1			
DAI généralisé reportée 24/24 7J/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24h/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels		-0,1			
service de sécurité incendie 24h/24 avec moyens appropriés équipe de seconde intervention en mesure d'intervenir 24h/24		-0,3			
Σ des coefficients			0,1	0	
1+ Σ			1,1	1	
Surface de référence en m ²			467		
$Q_i = 30 \times \sqrt[5]{500 \times (1+\Sigma)}$ ⁽³⁾			30,822	0	
Catégorie de risque ⁽⁴⁾		1, 2 ou 3			
Risque de l'activité		1	30,822		
Risque du stockage		1		0	
Risque sprinklé : Q1, Q2 ou Q3 /2		Oui ou Non			
		non	0,0000	0,000	
DEBITS REQUIS (Q en m³/h) ⁽⁵⁾			30,822		
Arrondi au multiple de 30 le plus proche			30		
Soit besoins en Eau sur 2h			60		

(1) Sans autres précision la hauteur de stockage doit être considérée étant égale à la hauteur du bâtiment moins 1m (cas des bâtiments de stockage)

(2) Pour ce coefficient, ne pas tenir compte du sprinkleur

(3) Q_i : débit intermédiaire du calcul en m³/h

(4) La catégorie de risque est fonction du classement des activités et stockages (voir annexe 1)

(5) Aucun débit ne peut être inférieur à 60 m³

Si l'activité et le stockage sont séparés par un mur CF, le débit retenu est le plus élevé des deux. En l'absence de mur coupe feu, les deux débits sont à cumuler

TABLEAU DE CALCUL DES VOLUMES A METTRE EN RETENTION

					volume m ³	
Besoin pour la lutte extérieure	Resultat de la D9			30	60	
Moyen de lutte intérieure contre l'incendie	Sprinkleur	Volume de la réserve de la source principale ou besoins x durée de fonctionnement	Volume de la source	0	-	
	Rideau d'eau (si non alimenté par le sprinklage)	Débit x tps de fonctionnement	Débit en m ³ /h	0	-	
			Temps (min)			
	RIA	A négliger				-
	Mousse HF et MF (si non alimenté par le sprinklage)	Débit de solution moussante x tps de noyage	Débit en m ³ /h	0	-	
			Temps (min)			
Brouillard d'eau et autres systèmes (si non alimenté par le sprinklage)	Débit x tps de fonctionnement requis	Débit en m ³ /h	0	-		
		Temps (min)				
Volume d'eau liés aux intempéries		10l/m ² de surface de drainage	Surface de drainage :	930	9	
Présence stock liquide		20% du volume contenu dans le local contenant le plus grand volume	volume contenu: (en m ³)	0	-	
Volume total de liquide à mettre en rétention					69,3	

Annexe 3 : Procédure d'alerte en cas de pollution des eaux accidentelle

PROCEDURE D'ALERTE EN CAS DE POLLUTION DES EAUX ACCIDENTELLE		
	QUE FAIRE ?	COMPLEMENT D'INFORMATIONS
1	Prévenir la mairie d'ETALANS	03 81 59 31 36
2	Prévenir le directeur	Vincent LEMERCIER Tel : 06 74 41 56 36 Back up :C.CHALMANDRE
3	Consigner l'usine	Arrêt de l'usine Isolement des flux dans un tank Consignation des flux production et utilités.
4	Prévenir le siège afin que la matière première soit déviée	Permanence ADC : 03 84 96 11 67 ou 06 86 26 35 76
5	Constituer une cellule de crise en fonction du problème observé	<u>Directeur</u> : Vincent LEMERCIER 06 74 41 56 36 <u>Coordinateur des centres extérieurs</u> : Guillaume RIBIERE 06 43 20 99 66 <u>Coordinatrice QHSE</u> : Chantal CHALMANDRE 06 76 90 46 42 <u>OBJECTIFS</u> : a/Valider l'efficacité de la consignation b/Définir le Plan d'Actions c/Définir la communication d/Valider l'effcience des actions